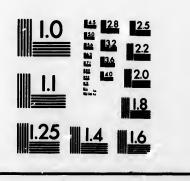
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4593

OTH STATE OF THE PARTY OF THE P

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadien Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.				qu'i de poi une mo	L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.				
	Coloured cover Couverture de				Coloured Pages de	pages/ couleur			
	Covers damage Couverture end					maged/ ndommagées			
		d and/or laminat taurée et/ou pel				stored and/o staurées et/			
	Cover title miss Le titre de couv			V		scoloured, s icolorées, ta			
	Coloured maps Cartes géograp	/ hiques en coule	ur		Pages de Pages de				
		e. other than bl ur (i.e. autre que		•)	Showthr Transpar				
		and/or illustrat illustrations en				of print varie négale de l'i			
	Bound with oth Relié avec d'au	er material/ tres documents				supplement id du metéri		-	
	along interior n La re liure sarré	nay cause shado nargin/ e peut causer de ng de la marge i	l'ombre ou de		Seule éd Pages w	tion available ition disponi holly or part	ble ially obscur		
	appear within thave been omit il se peut que d lors d'une resta	ided during rest the text. Whenev tted from filmin tertaines pages turation apparais ela était possibl	ver possible, th g/ blanches ajout sent dans le to	ées exte,	ensure the Les page obscurcie etc., ont	sues, etc., hi ne best possi s totalement es par un feu été filmées a meilleure in	ble image/ t ou partiell lillet d'errat à nouveau d	ement ta, une p de façor	elure,
	Additional com Commentaires	ments:/ supplémentaires	3 :						
Ce d	item is filmed at ocument est film	né au taux de ré	duction indiqu	é ci-dessous.	,				
10X		I4X	18X	22X	1	26X	30)X	
	12X	16X	2	0X	24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

pelure, on à

étails

e du

nodifier r une image



Décret d'érection du Séminaire de Chicoutimi.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la Miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siége Apostolique, Archevêque de Québec.

Notre Divin Maître en disant adieu à ses Apôtres avant son Ascension, leur commande d'aller enseigner toutes les nations, (S. Mat. XXVIII. 19.); nous voyons que les Apôtres ont toujours regardé comme un de leurs plus importants devoirs, le ministère de la parole, (Act. VI. 4.) D'un autre côté, le Saint Concile de Trente (sess. XXIII. Chap. 18), ordonne d'ériger dans tous les diocèses, des séminaires destinés à former le cœur et l'intelligence de ceux que Dieu appelle au saint n itère des autels et de la parole évangélique.

Grâces à Dieu et aux sacrifices de nos illustres prédécesseurs, aidés par le clergé et par les fidèles, le diocèse de Québec se trouve déjà rich ment doté sous ce rapport, puisqu'il possède les Séminaires de Québec et de Sainte Anne, aujourd'hui fréquentés par bon nombre d'élèves du sanctuaire.

Mais l'importance toujours croissante du district du Saguenay, la difficulté extrême qu'il a de communiquer avec le centre du diocèse pendant une grande partie de l'année, et la pensée que cette région pourra, dans un avenir plus ou moins éloigné, former un diocèse distinct, nous ont fait accueillir favorablement la proposition qui nous a été faite d'y établir un Séminaire particulier.

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec 3, rue de l'Université, Québec 4, OUE.

0. 70 , 901 1774 . .

Le 28 juillet dernier, nous avons eu la joie de bénir solennellement à Chicoutimi, un édifice acquis et préparé pour cette fin, par les soins et les sacrifices de Monsieur le Grand-Vicaire Dominique Racine, euré de cette paroisse. Dès cet automne, vers le milieu de septembre, quelques classes du cours préparatoire s'ouvriront et le nombre en augmentera à mesure que les élèves feront des progrès dans les commissances qui sont nécessaires pour commencer des études classiques proprement dites.

Mais afin de donner à cet établissement une existence canonique, le saint nom de Dieu invoqué, nous décrétons ce qui suit :

- 1° Nous érigeons par ces présentes, le Séminaire de Chicoutimi et le plaçons sous la protection spéciale de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, sous le vocable de laquelle sera dédiée la chapelle du dit Séminaire. Les élèves de ce Séminaire considèreront dans le Divin Enfant Jésus, le modèle parfait de toutes les vertus et surtout de l'obéissance, qui est la vertu propre de leur état ; et ceux qui seront chargés de leur direction, puiseront dans l'exemple de Marie et de Joseph, l'amour, le zèle, la patience et la douceur avec lesquels ils devront travailler à former dans leurs élèves, l'image de Jésus-Christ.
- 2° Nous donnons pour règlement au dit Séminaire, le règlement actuellement en usage dans le Petit et le Grand Séminaire de Québec, voulant qu'il soit exactement suivi jusqu'à nouvel ordre.
- 3° Le plan des études sera celui aujourd'hui en vigueur dans le Collége de Sainte Anne.
- 4° Nous nommons pour Supérieur, Monsieur le Grand-Vicaire Dominique Racine, lui donnant, par ces présentes, à lui et à ses successeurs dans la charge de Supérieur, toute autorité spirituelle et temporelle dans le dit Séminaire de Chicoutimi, pour le diriger conformément aux règles établies ou à établir par nous ou par nos successeurs; nous réservant toutefois à nous et à nos successeurs, le droit de révoquer ou de restreindre l'autorité du Supérieur, selon qu'il sera jugé utile ou nécessaire au plus grand bien de la dite maison.
- 5° Nous nommons pour premier directeur et préfet des études, le Révérend Samuel Garon, ci-devant curé de St. Louis de Metabet-

chouan, lui enjoignant de résider dans le dit Séminaire et d'y prendre le soin et la direction immédiate de tout le personnel et des études sous l'autorité du Supérieur, duquel il prendra les ordres et dépendra en toutes choses jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons la ferme espérance qu'avec la bénédiction de Jésus, Marie, Joseph, cette nouvelle Institution prospèrera pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes dans cette partie de notre diocèse. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui viendront assaillir cette institution naissante; le démon ne manquera pas de l'entraver; mais nous savons que la croix est le sceau invariable de toutes les œuvres bénies de Dieu et avec la protection de Jésus, Marie, Joseph, cet humble arbrisseau poussera de profondes racines et étendra ses branches au loin, en sorte les oiseaux du ciel pourront y trouver un appui et un abri protecteur.

Nous adressons copie du présent décret à tous les membres de notre clergé, afin qu'ils remercient le ciel de cette nouvelle faveur accordée à notre pays et demandent à Dieu de bénir le nouveau Séminaire.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, en la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, l'an de grâce mil huit cent soixante-et-treize.



₩ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

L. MAYRAND, Ecc.,

Sous-Secrétaire.

MM. les Curés des comtés de Chicoutimi et de Saguenay donneront lecture de ce décret au prône le premier dimanche après réception. Ils voudront bien accompagner cette lecture des explications qu'ils jugeront utiles pour faire mieux apprécier les avantages de ce nouvel établissement et encourager les parents qui en ont les moyens, à y envoyer leurs enfants.



Je désire que ces même Curés profitent de l'occasion pour dire quelques mots en faveur du couvent de Chicoutimi, appuyant surtout sur cette pensée que de la bonne éducation des filles dépend essentiellement celle des familles à la tête desquelles la Providence les placera plus tard. Les jeunes filles prennent au couvent, avec les principes de la religion, des habitudes de modestie, d'ordre, de régularité et de travail qui en feront plus tard d'excellentes mères de familles.

Avec ces institutions dûes au zèle et aux sacrifices de M. le Grand Vicaire Racine, à qui revient l'honneur et le mérite de ces créations, le Saguenay n'aura rien à envier aux autres parties du pays sous le rapport de l'éducation.

₹ E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

